

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	50_BAGNOLET_75020	Numéro	75120_065_01
Adresse du site	50, rue de Bagnolet	Hauteur	R+8 (22,85 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Hénéo	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/10/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	12/04/2021

Historique et contexte	Mise en service des deux antennes inactives précédemment installées
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120° et 260°.		
Distance des ouvrants	Lucarnes entre 3 m et 5 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (22,85 m)
Estimation	2G/3G/4G : 120° <5V/m ; 260° <4V/m 5G : 120° <3V/m ; 260° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27,75 m		

Incidence visuelle

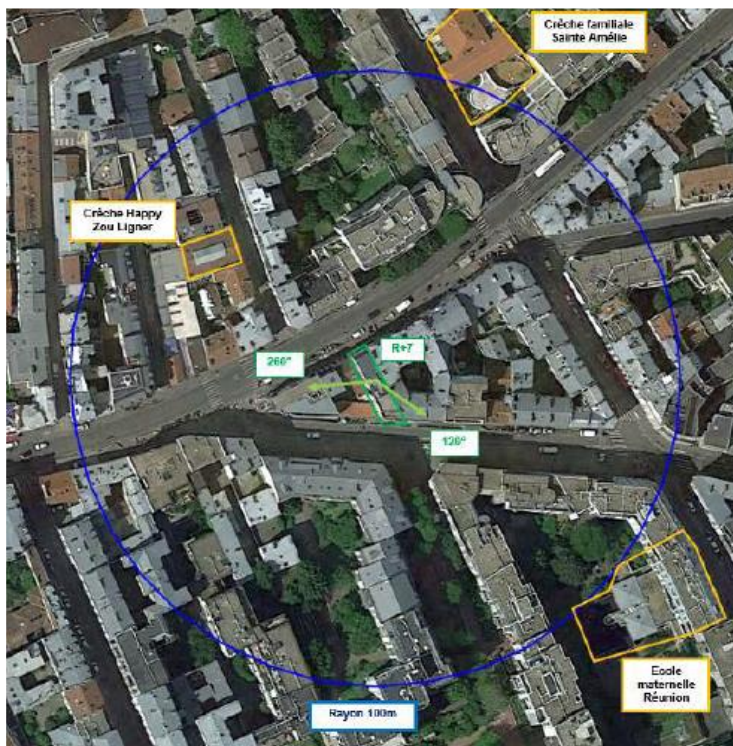
Description des antennes	Ce Projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimuts 120° et 260° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 2 antennes panneaux en 5G azimuts 120° et 260°.
Intégration antennaire	Le remplacement des 2 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Happy Zou Ligner - La Maison Bleue	30, rue Ligner 75020 Paris	R+1 6m	Non	60 m.	< 1 V/m soit 0,48 %
Crèche familiale Sainte Amélie	106, rue de la Réunion 75020 Paris	R+1 6m	Non	90 m.	< 1 V/m soit 0,08 %
Ecole maternelle Réunion	91, rue de la Réunion 75020 Paris	R+1 6m	NON	100 m.	< 1 V/m soit 1,43 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



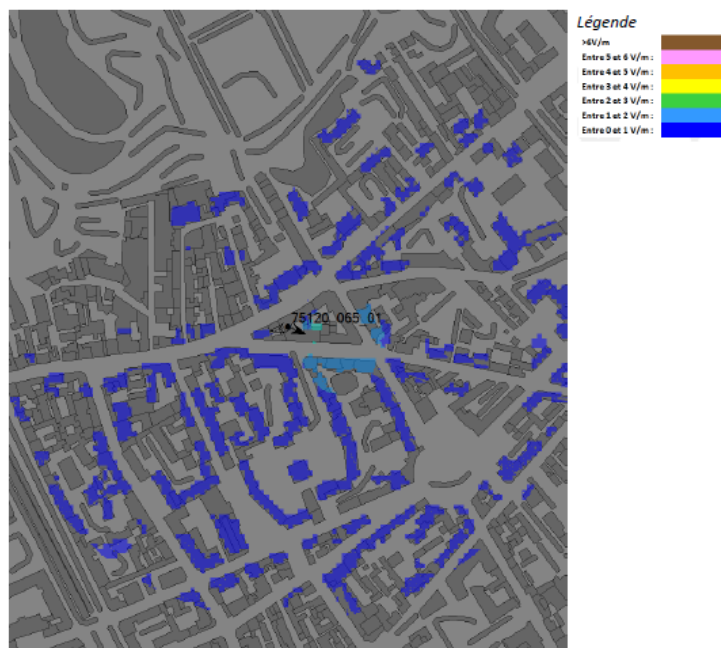
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 120°	Azimut 260°
<i>Niveau maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>19 m</i>	<i>20 m</i>

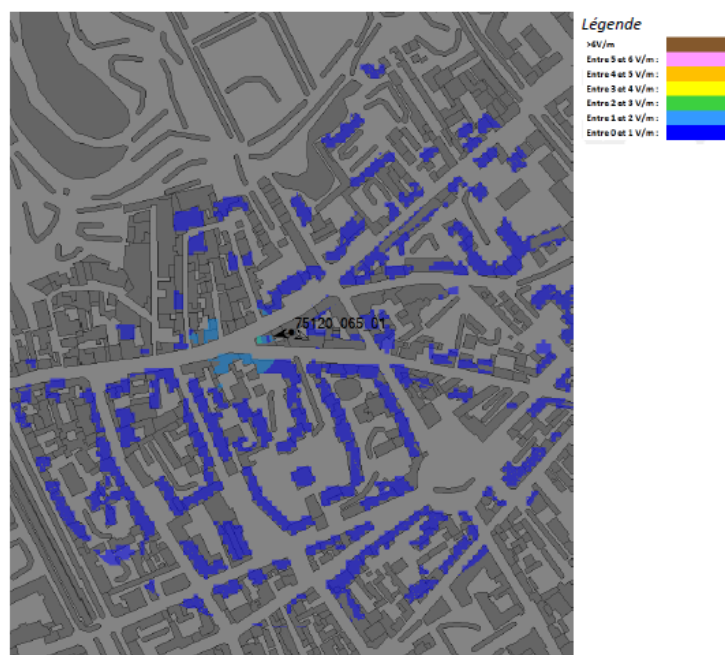
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16 m.



	Azimut 120°	Azimut 260°
<i>Niveau maximal</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>17 m</i>	<i>16 m</i>

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 120°



Azimut 260°

